



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## revendications

Question écrite n° 25044

### Texte de la question

M. Gérard Charasse alerte M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur les préoccupations de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre du département de l'Allier relatives aux décisions programmées du Gouvernement dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Après avoir pris connaissance des mesures relatives à la disparition de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), les anciens combattants craignent l'éclatement de ses missions. Ils revendiquent le maintien d'un interlocuteur ministériel spécifique aux anciens combattants et victimes de guerre, un budget autonome clairement identifié et la pérennité des institutions chargées de l'application du droit à réparation. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), engagée par le Président de la République en juillet 2007, le premier conseil de modernisation des politiques publiques a décidé, le 12 décembre 2007, la rationalisation de l'administration au service des anciens combattants permettant à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) de conserver un service départemental de proximité. Le service rendu aux anciens combattants va se maintenir, s'améliorer, se simplifier, même si la rationalisation de ce service va amener la disparition progressive de la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS) et de ses directions déconcentrées. Les missions de cette direction seront transférées à d'autres organismes du ministère de la défense ou à des établissements publics sous tutelle, notamment l'ONAC, conforté, qui s'installe comme interface unique du monde combattant au niveau central et territorial. Les associations représentatives des anciens combattants sont associées à la mise en oeuvre de cette réforme et à l'évolution des structures.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Charasse](#)

**Circonscription :** Allier (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25044

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 juin 2008, page 4995

**Réponse publiée le :** 12 août 2008, page 6946